

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE - (N° 1293)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF18

présenté par  
Mme Mazetier, rapporteure

-----

### ARTICLE 3 BIS A

A l'alinéa 4, après le mot :

« individuel »

insérer les mots :

« d'identification ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.